



L'ancien bureau de poste
va disparaître ...



La future Agence Postale
Communale sera en Mairie

N°10



La lettre du maire et de vos Élus Municipaux

Le mot du Maire JOSETTE MUGRON :

« *Madame, Monsieur,*

Nos communes sont en danger.

L'état se désengage de plus en plus sur les services publics.

NOTRE BUREAU DE POSTE VA FERMER DÉFINITIVEMENT.

Le Conseil Municipal a décidé de créer une AGENCE POSTALE COMMUNALE (APC) afin de préserver un service postal sur notre village, ce qui nécessite le recrutement d'une personne à mi-temps. Vous trouverez dans cette lettre des Élus N° 10 toutes les informations concernant cet appel à candidature. Si vous voulez postuler et devenir AGENT POSTAL COMMUNAL, vous devez déposer votre candidature auprès de nos services de Mairie avant le 30 novembre 2015.



LA « LOI NOTRE » : FUSION DES CDC

La LOI NOTRE (Nouvelle Organisation Territoriale de la République) oblige la fusion des CDC. Leur seuil est de 15000 Habitants au lieu de 20000 comme initialement prévu suite à l'opposition de la chambre des députés et du Sénat.

Le 19 octobre M. le Préfet a présenté le schéma pour notre département. Sur la Gironde, 2 CDC ne sont pas obligées de fusionner : une dans le Médoc et celle du SAUVETERROIS.

La CDC du TARGONNAIS doit fusionner avec 3 autres : ARTOLIE, CADILLAC et PODENSAC soit une CDC de 43000 Habitants

Après la présentation de ce schéma le 19 octobre auprès de la Commission Départementale de Coopération Intercommunale (CDCI) qui a émis beaucoup de réserves sur cette fusion, la parole est donnée aux CDC et aux Communes.

QUE FAUT-IL PENSER DE CETTE FUSION : EST-CE MIEUX ?

- *Financièrement nous n'en croyons rien. Aujourd'hui les CDC sont plus prélevées que les communes.*
- *Au niveau des équipements, nous ne le pensons pas non plus. L'argent mobilisé par la fiscalité sera drainé vers le haut mais pas pour la commune.*
- *Démocratiquement, serons-nous mieux entendus ? Certainement pas ! PLUS les pouvoirs de décisions sont éloignés des populations PLUS il est difficile (voire impossible) d'être entendus.*

Afin de répondre à toutes ces interrogations et sur le devenir de nos communes, nous vous proposons de vous RENCONTRER lors d'une réunion publique le vendredi 20 Novembre 2015 au foyer de FRONTENAC à partir de 18heures.

Toutes ces modifications de nos institutions n'ont rien de positif au contraire, elles sont la mise en place de l'éloignement des décisions et à terme de la DISPARITION de nos communes.

Comme le préconisait ce grand résistant gaulliste de la première heure M. Stéphane HESSEL :

RÉAGISSEZ : INDIGNEZ-VOUS ! »



1 place du 19 mars 1962
33 760 FRONTENAC
Tél : 05.56.23.96.38
Fax : 05.56.23.41.33

APPEL A CANDIDATURE

AGENT POSTAL COMMUNAL

à Frontenac

Emploi à temps non complet

Missions :

Services postaux :

- affranchissement lettres - colis – Chronopost
- vente de timbres ordinaires et de collection – emballages
- dépôt et retrait des objets y compris les recommandés : lettres, colis, valeurs déclarées, procurations

Services financiers :

- retrait sur tous les comptes : Compte Courant Postal - Compte Epargne
- paiement des mandats cash
- relation et gestion avec le Bureau-Centre

Mairie :

- travail administratif

Compétences :

- Connaissances de base en secrétariat (organisation personnelle - classement - frappe - mise en page)
- Connaissances spécifiques sur le secteur postal : FORMATION DISPENSEE PAR LA POSTE
- Maîtrise de Word - Excel - Publisher - Internet Explorer - Outlook
- Capacités d'adaptation aux évolutions bureautiques
- Capacités d'accueil : écoute - sourire - politesse - patience - maîtrise de soi - conseil et orientation - explication des règles
- Réactivité - ponctualité - rigueur dans la gestion, le classement et la lecture des documents et des dossiers
- Discrétion professionnelle et devoir de confidentialité

Cadre statutaire :

Catégorie C - service administratif

Durée Hebdomadaire : 17H30 au minimum

Candidature :

Dépôt de candidature à la mairie de Frontenac accompagnée d'un CV et d'une lettre de motivation

Date limite de candidature : 30 novembre 2015

Date de début d'activité : février 2016

VIVRE AU VILLAGE

- COMMÉMORATIONS DU 11 NOVEMBRE 2015 : en voici les heures :
 - ❖ SALLEBRUNEAU : rendez-vous au monument aux morts à 11 h.
 - ❖ FRONTENAC : rendez-vous devant la mairie à 11h 30.

Ces cérémonies seront suivies d'un vin d'honneur offert par la municipalité.

- Notre pharmacie fait peau neuve :

Nous avons tous constaté la volonté d'intégration de la nouvelle pharmacienne.

Son accueil, sa disponibilité et sa collaboration avec les infirmières et le médecin du village nous encouragent à l'aider dans son installation et son projet de rénovation.



- A noter : l'Association des Parents d'élèves de L'ENGRANNE (APE) vous invite le SAMEDI 31 OCTOBRE à fêter HALLOWEEN. Cette même association organise un spectacle de Noël pour tous les enfants du RPI au foyer de FRONTENAC le LUNDI 14 DÉCEMBRE 2015

- Info / ASSO : L'association « BELLEZAUTOS » organisera son assemblée générale le SAMEDI 31 OCTOBRE dans la salle de réunions de la Maison des Associations.
 - : L'association « LA GAULE FRONTENACAISE » organisera son assemblée générale le SAMEDI 14 NOVEMBRE au foyer communal.
 - : Le club « ESPOIR et AMITIÉ » organisera son traditionnel repas de fin d'année le DIMANCHE 13 DÉCEMBRE 2015 au foyer de FRONTENAC

- Rappel-Info / **LA POSTE** : pour faciliter le travail de votre facteur :
 - Sur votre Boîte aux lettres, nous vous préconisons de mettre le N° de votre adresse (qui est obligatoire) mais aussi votre nom (qui lui n'est pas obligatoire).
- Rappel-Info / **POMPIERS** : en cas d'urgence si vous appelez les pompiers : avant de raccrocher :
 - n'oubliez pas de leur donner, certes votre adresse mais aussi votre LIEU-DIT.

Quoi de neuf au village pour la rentrée 2015/2016?

UN NOUVEAU SYSTEME DE TRANSPORT SCOLAIRE EST APPLICABLE DEPUIS SEPTEMBRE



Vous le voyez quotidiennement sur nos routes depuis la rentrée : c'est le bus du conseil Départemental qui assure dorénavant le ramassage scolaire du RPI. En effet pour cause de mise aux normes et n'ayant aucune aide, le RPI a été obligé de « passer la main ».

C'est le département qui en a pris la compétence faisant appel maintenant à une entreprise privée de transport.

Même si le travail effectué par les responsables aux transports en relation étroite et attentive avec les maires et les parents d'élèves, le nouveau transport ne fait plus de « porte à porte » mais des ramassages d'écoles à écoles ou de mairies à écoles.

Après quelques ajustements, les horaires appliqués depuis début octobre semblent convenir au plus grand nombre.

Un tarif dégressif par famille, suivant le nombre d'enfants prenant le bus a été appliqué ; cela revient (par an et par famille) à 20 € pour 1 enfant, à 25 € pour deux enfants et à 30 € pour 3 enfants et plus. L'inscription est obligatoire.

Les enfants inscrits ont maintenant une carte de transport « Trans-gironde » utilisable sous certaines conditions sur toutes les lignes du même nom.

Quant au devenir de l'ancien chauffeur, c'est la commune de FRONTENAC qui a pris en charge son salaire en l'embauchant.



Cependant, on peut légitimement se poser une question : pourquoi le Département prend-il intégralement en charge le coût de ce transport en faisant appel à une entreprise privée alors qu'aucune aide financière n'a pu être consentie au RPI pour la mise aux normes de son ancien bus ?

Une autre information : le système des tickets de cantine mis en place cette année est satisfaisant. Nous vous rappelons ici que ces tickets peuvent être retirés à la mairie de FRONTENAC seulement du 1^{er} au 15 de chaque mois ainsi que pendant toutes les périodes de vacances scolaires.

Notre quotidien «SUD OUEST» en a parlé :

FRONTENAC « PORTES OUVERTES »
VENDREDI 11 SEPTEMBRE 2015

FRONTENAC

La commune se modernise

Depuis le printemps, la municipalité s'est retroussée les manches pour entreprendre de multiples travaux sur la commune avec les moyens dont elle a disposé et avec l'aide de bénévoles. Il y eut d'abord les travaux à la maison des associations, à l'école, aux vestiaires du football et la rénovation de l'ancien presbytère pour y installer un cabinet médical et paramédical qui est ouvert depuis le 1^{er} septembre.

Une visite de ces lieux avait été proposée la semaine dernière en fin d'après-midi et les personnes

présentes avaient pu se rendre compte des réalisations qui mettent en valeur des locaux communaux abandonnés depuis longtemps et qui donnent au village un outil fonctionnel et assez rare dans une petite commune.

Dans les projets, il reste encore la réfection de la halle et la prochaine inauguration avec visite des nouveaux locaux de l'école en lien avec l'ensemble du RPI (regroupement pédagogique intercommunal) qui devrait avoir lieu fin de ce mois.

Danielle Fidaire



La visite des locaux du cabinet médical. PHOTO J.M. MEYNEL

quable portail du XII^e siècle et

C'est depuis le 1^{er} octobre (et non le 1^{er} septembre comme le stipule l'article) que les infirmières et le médecin ont pu s'installer dans leurs nouveaux locaux.

- Visite de notre nouvelle **Maison des Associations**



Le DIMANCHE 20 SEPTEMBRE 2015 :
« MARCHONS ENSEMBLE »

FRONTENAC

Élus et habitants ont marché ensemble



Josette Mugron a accueilli les villageois avant le grand départ, donné devant la salle des fêtes. PHOTO D.F.

Suite à la première marche proposée l'an passé par la municipalité, à laquelle de nombreux habitants avaient répondu présents, une seconde édition a eu lieu dimanche dernier.

Sur le thème Marchons ensemble, les participants ont effectué un circuit dans la commune afin de découvrir ou redécouvrir des lieux où ils n'ont pas forcément l'habitude d'aller.

Accompagnés de Josette Mugron, la maire de la cité, et des membres de la municipalité, ils

sont passés à travers les vignes vers plusieurs lieux-dits : Lassijan, Sauviole, les Ségottes, Berthoumieux, Coussillon, puis arrêt à la source, Auriolles et enfin la grotte du petit Milha, par l'ancienne carrière de pierres souterraines.

Le circuit emprunté est celui, en sens inverse, qui sera suivi par la Troglodyt'Bike, qui se déroulera dimanche prochain.

Après cette promenade instructive, un pique-nique a réuni habitants et élus sur le site de La Lirette. **D.F.**



FRONTENAC



Les élus des cinq communes dans la cour d'école lors du discours d'inauguration. PH. VILLE DE FRONTENAC

Les nouveaux locaux de l'école inaugurés

À l'initiative du RPI (Regroupement pédagogique intercommunal), l'inauguration des nouveaux locaux de l'école de Frontenac a eu lieu samedi dernier en présence de Michel Brun, président et maire de Lugasson, Josette Mugron, maire de Frontenac, Jean-Pierre Larribaud, maire de Baigneaux, Marie-Claude Raynaud, maire de Cessac et Didier Abella, maire de Montignac.

Les travaux qui avaient été effectués à l'école ont permis de réhabiliter une nouvelle classe, un nouveau dortoir pour les petits, une grande salle pour les TAP et l'ALSH, une salle de réunion pour les instituteurs et une salle pour la psychologue scolaire, l'équipe du Rased et l'aide aux devoirs. Toutes les toitures ont été remaniées et une isolation performante de ces locaux a été réalisée. De

même, l'assainissement de toute l'école a été fait ainsi que la mise en place d'une alarme incendie. Le défi était de réaliser tous ces travaux entre la sortie des classes en juin et la rentrée de septembre. Un challenge relevé grâce au suivi et à l'organisation de M. Coche, membre du RPI et conseiller municipal de Frontenac, qui s'est beaucoup investi dans cette tâche.

Absence des parents

Un emprunt de 60 000 € contracté et une somme de 8 000 € donnée par la commune de Frontenac ont permis cette réhabilitation de locaux qui en avaient bien besoin afin de permettre aux enfants des cinq communes du regroupement de travailler dans des conditions optimales pour tout ce qui concerne les

apprentissages scolaires. « Faire le pari de la jeunesse et miser sur l'éducation, c'est tout simplement écrire l'avenir », phrase prononcée à l'assemblée nationale par la députée Lucette Lousteau en 2013, résume totalement le discours qui a été prononcé par Michel Brun lors de l'inauguration.

Un verre de l'amitié a clôturé cette manifestation dans la bonne humeur malgré le constat d'absence de parents. Dans un regroupement qui compte environ 140 familles pour 160 enfants répartis sur les trois communes qui comptent encore une école, la venue de davantage de parents aurait été appréciée ne serait-ce que pour découvrir et encourager de telles réalisations qui permettent à un milieu rural d'exister encore.

Danielle Fidaire



FRONTENAC, vos Impôts :

Vous allez payer votre taxe d'habitation. Comme nous vous l'avons promis, nous n'avons pas augmenté le taux d'imposition : il est au même niveau qu'en 2014 c'est-à-dire 17,42%

Notre volonté, est de poursuivre dans cette voie. Il nous a fallu beaucoup de rigueur pour ne pas toucher à la fiscalité : par exemple en dénonçant le contrat de location d'un photocopieur (17000 euros par an) : certes le journal municipal est moins « copieux » et plus « artisanal » mais nous avons pu (tout en faisant des économies) recourir à un emprunt nous permettant :

- de donner 8000 euros au RPI pour aider à la rénovation du groupe scolaire
- de réaliser le cabinet médical et paramédical pour le médecin et les infirmières (ouvertures comprises)
- de rénover les logements des écoles pour les transformer en locaux associatifs (ouvertures comprises)
- de repeindre les contrevents de la mairie
- de construire deux sanitaires publics
- de faire l'assainissement des écoles, du SESSAD et du cabinet médical et paramédical avec la pose d'un bac dégraisseur et d'une pompe de relevage

Bien d'autres travaux d'entretien ont également été réalisés.

La mise aux normes des sanitaires du foyer débutera fin novembre. Quant à la rénovation de la halle, les travaux débuteront au premier semestre 2016 ainsi que les premiers aménagements de la place ...

Cela dit cette rigueur sera-t-elle suffisante ? Cette année c'est 9000 euros de dotations d'état que nous n'avons pas perçues ; à cela s'ajoutent des transferts de charges difficiles à chiffrer. Mais ils sont une réalité.

Qu'en sera-t-il l'an prochain ? Nous en aurons un aperçu au mois de mars.

De plus les communautés de communes vont être modifiées (voir l'article ci-dessus abordant ce sujet). Quelles en seront les conséquences à court et moyen terme ? Beaucoup de questions auxquelles les élus locaux n'ont pas de réponse, d'où notre vigilance et notre prudence. Mais soyez assurés que nous ferons tout pour ne pas alourdir la fiscalité et répondre au mieux possible aux besoins de Frontenac.

En tout état de cause vous serez informés car il s'agit de **vos** commune et de **vos** argent.

La TROGLODYTE BIKE de « CHEVREUILS VTT »



Le dimanche 27 septembre ...



Le SAMEDI 12 SEPTEMBRE 2015 :
« OUVRE LA VOIX sous la halle »

les ANIMATIONS du VILLAGE en images

le samedi 05 septembre ...

Le REPAS des VENDANGES organisé par
« L'AMICALE FRONTENACAISE »
S'est déroulé cette année au foyer avec plus de 150
convives. Rappelons que ce repas est toujours offert par
l'association aux habitants de FRONTENAC



La halte pique-nique du festival Ouvre la voix



Le pique-nique animé
par le trio BAL BAZAR



La fanfare Balbazar a animé le repas. PHOTO D. F.

Les amateurs de cyclisme, mélomanes et amoureux du terroir et des beaux paysages girondins ont *une fois encore été nombreux à participer au Festival Ouvre la voix, organisé par la Rock School Barbey et labellisé Aquitaine en scène, qui a eu lieu durant trois jours, du vendredi 11 au dimanche 13 septembre. Sur l'itinéraire de la journée du samedi 12, au départ de Sauveterre-de-Guyenne et après la visite de l'église de Saint-Brice, les cyclistes ont fait une halte déjeuner sous la halle de Frontenac où un pique-nique leur a été proposé avec des spécialités locales et dégustation de vins.

Un bon moment de détente et de repos bien venu, pour les jambes quelque peu ankylosées, animé par le trio nantais Balbazar qui aux sons du beat box et de l'accordéon ont revisité le répertoire des chansons d'un univers décalé et vivifiant des années 1930.

Ils ont ensuite repris la route en direction de Créon. Ce festival, dont c'était la 13^e édition cette année, avait pour formule de faire profiter de concerts gratuits et de rendez-vous festifs le long de la voie Roger-Lapébie, piste verte qui relie Bordeaux à Sauveterre-de-Guyenne.

Danielle Fidaire

